



Mairie - 11 place de Polignac - 56520 Guidel
Tél : 02 97 02 96 96 - Fax : 02 97 65 09 36
www.guidel.com

Guidel, le 24 Mai 2024

Madame, Monsieur,
Membre du Conseil Municipal

Secrétariat du Maire

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Nos Réf : JDVC

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

Jeudi 30 Mai 2024

à 20 H 30

à la Mairie

Il est précisé que ce conseil fera l'objet d'une retransmission, diffusée sur la chaîne YouTube de la ville de Guidel <https://www.youtube.com/c/VilledeGuidel56>

Joël DANIEL
Maire



L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

I- ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 avril 2024
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 avril 2024
3. Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT
4. Démission d'un membre du conseil municipal
5. Renouvellement des membres élus au Conseil d'Administration du CCAS (suite à démission)
6. Commission des affaires sociales et de l'emploi : désignation d'un nouveau conseiller
7. Reconduction du marché de producteurs à Guidel plages (cœur de station) – Renouvellement de la convention de partenariat avec le réseau « Bienvenue à la Ferme ».

B- FINANCES

1. Subventions des affaires scolaires 2024
2. Subventions sport 2024
3. Subventions culture 2024
4. Subventions des affaires sociales 2024
5. Subventions environnement 2024

II- ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE ET SPORTS

Dispositif argent de poche

III- CULTURE, ANIMATIONS, JUMELAGES ET MANIFESTATIONS

Médiathèque – opération désherbage 2024

IV- TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT, TRANSITIONS ET SÉCURITÉ

1. ZAC Cœur de Ville et Saudraye : Approbation du CRACL (Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale) 2023
2. ADS (Autorisations Droits des Sols) Lorient Agglomération : mise en place d'un service commun
3. Intégration des parcelles BX 432, 433 et 435 de la Résidence Les Terrasses d'Eléonore dans le domaine communal
4. Intégration des espaces communs du lotissement « Le Vallon de Scubidan » dans le domaine communal
5. Cession de deux parcelles (ZP 720 et 721) à Pen Mané 3 au profit de l'entreprise LE GUILLOU J